



Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Fax: (+39) 06 5705 4593 - E-mail: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Ouverture de la session

MAS/36 CRD/1

**PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES
COMITÉ DU CODEX SUR MÉTHODES D'ANALYSE ET D'ÉCHANTILLONNAGE**

**Trente-sixième session
Budapest, Hongrie, 23 – 27 février 2015**

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

Répartition des Compétences

**entre l'Union Européenne et ses Etats membres selon l'article II paragraphe 5 du Règlement intérieur de la
Commission du Codex Alimentarius**

Préparé par la l'Union Européenne

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du document
1	Adoption de l'ordre du jour Compétence Etats membres. Vote Etats membres.¹	CX/MAS 15/36/1
2	Questions soumises au Comité par la Commission du Codex Alimentarius et les autres organes subsidiaires A. DECISIONS ADOPTEES PAR LA COMMISSION A SA TRENTE-SEPTIEME SESSION AU SUJET DES TRAVAUX DU COMITE Méthodes de détermination des biotoxines marines Compétence Union européenne. Vote Union européenne. Plan stratégique du Codex pour 2014-2019 Compétence partagée. Vote Etats membres. Questions diverses Compétence partagée. Vote Etats membres.	
3	Approbation des méthodes d'analyse figurant dans les normes Codex Compétence partagée. Vote Etas membres.	CX/MAS 15/36/3 CRD 2

¹ L'Union européenne peut toutefois prendre la parole et prendre position sur les parties de l'agenda qui sont de sa compétence.

4	<p>Avant-projet de principes pour l'utilisation de l'échantillonnage et des essais dans le commerce international des aliments : Notes explicatives (à l'étape 4)</p> <p>- Observations à l'étape 3</p> <p>Compétence partagée.</p> <p>Vote Etas membres.</p>	<p>CX/MAS 15/36/4</p> <p>CX/MAS 15/36/4-Add.1</p>
5	<p>Document de travail sur l'élaboration des procédures/directives pour déterminer l'équivalence aux méthodes de Type I</p> <p>Compétence partagée.</p> <p>Vote Etas membres.</p>	<p>CX/MAS 15/36/5</p>
6	<p>Document de travail sur la démarche-critères pour les méthodes qui utilisent une «somme de composants»</p> <p>Compétence partagée.</p> <p>Vote Etas membres.</p>	<p>CX/MAS 14/35/6</p>
7	<p>Examen et mise à jour des méthodes dans la Norme CODEX STAN 234-1999</p> <p>Compétence partagée.</p> <p>Vote Etas membres.</p>	<p>CX/MAS 15/36/7</p>
8	<p>Rapport de la réunion inter-institutions sur les méthodes d'analyse</p> <p>Compétence partagée.</p> <p>Vote Etas membres.</p>	<p>CRD 3</p>
9	<p>Autres questions et travaux futurs</p> <p>- Method for non-dioxin like PCBs in food</p> <p>Compétence partagée.</p> <p>Vote Etas membres.</p>	<p>CRD 4</p>
10	<p>Date et lieu de la prochaine session</p> <p>Compétence Etats membres.</p> <p>Vote Union européenne.</p>	
11	<p>Adoption du rapport</p> <p>Compétence Etats membres.</p> <p>Vote Etats membres.²</p>	

² L'Union européenne peut toutefois prendre la parole et prendre position sur les parties de l'agenda qui sont de sa compétence.